

REPUBLIQUE FRANCAISE



Saint-Étienne, le 18 octobre 2024

Monsieur Michel BARNIER
Premier ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

PIERRICK COURBON
Député de la Loire

Monsieur le Premier ministre,

JEAN-CLAUDE TISSOT
Sénateur de la Loire

Le département de la Loire, ainsi que les départements voisins, ont été frappés ce jeudi 17 octobre par un épisode météorologique d'une rare intensité, caractérisé par de violents orages, des précipitations exceptionnelles et des inondations dévastatrices. En conséquence, l'ensemble des cours d'eau ont atteint des niveaux de crue historiques.

Les dégâts sont considérables, en particulier dans la vallée du Gier et le massif du Pilat. Les images largement médiatisées des dommages dans les communes de Rive-de-Gier, Chavanay, Pélussin, Bourg-Argental ou encore Burdignes, sont sidérantes. Des secteurs entiers se retrouvent sous les eaux, les axes principaux et secondaires de transport routier et ferroviaire sont lourdement endommagés, et les atteintes aux habitations et aux biens sont conséquentes.

La mobilisation exceptionnelle des services de secours, dont nous tenons à saluer l'engagement et le professionnalisme, nous a permis d'éviter le pire sur le plan humain. Nous savons combien leur implication reste entière au moment où nous écrivons ce courrier, les établissements et transports scolaires restant interdits dans 39 communes de la Loire, sur décision préfectorale.

A la brutalité de ces événements succède aujourd'hui la consternation pour beaucoup de Ligériennes et Ligériens, mais aussi le début de démarches que l'on sait particulièrement lourdes. Il en est de même pour les collectivités territoriales, pleinement mobilisées pour réparer en urgence les dommages causés sur le domaine public et procéder à la remise en état des routes et ouvrages d'art.

S'il est encore impossible à ce stade d'évaluer précisément les dégâts, il est vraisemblable qu'ils s'élèveront à plusieurs dizaines de millions d'euros. Les communes concernées, de taille modeste et situées pour la plupart en secteur rural, ne pourront pas faire face seules à ces dépenses imprévues. Aussi, face au caractère exceptionnel de cet épisode météorologique, nous ne doutons pas que vous aurez à cœur d'apporter un soutien de l'État.

A ce titre, nous vous demandons en premier lieu d'engager au plus vite la reconnaissance de catastrophe naturelle, une procédure qui s'avère toujours longue et fastidieuse à gérer.

Aussi nécessaire soit-elle, notamment pour faciliter l'indemnisation auprès des assurances, il est évident que cela ne répondra pas à tous les besoins. C'est pourquoi nous en appelons à une aide exceptionnelle de l'État, à la hauteur des préjudices occasionnés, afin de permettre à notre département de la Loire de se relever au plus vite de cette épreuve.

Enfin, dans cette situation de crise, nous vous adjurons de favoriser la mobilisation collective aux côtés des communes sinistrées. Lorsque celles-ci se tourneront vers le Conseil départemental pour lui demander son concours, en tant que partenaire naturel au titre de ses missions de solidarité territoriale, nous savons combien son Président aura à cœur d'y répondre.

Il nous paraît inconcevable que l'échelon départemental ne puisse pas leur apporter tout son soutien, à la fois financier et en matière d'ingénierie, en raison de ponctions budgétaires que vous auriez décidé. A ce titre, nous vous demandons de bien vouloir renoncer à la contribution prévue au PLF 2025, de l'ordre de 16 millions d'euros selon nos informations, que vous envisagiez de prélever sur les recettes du Conseil départemental de la Loire.

Monsieur le Premier ministre, en tant que fin connaisseur des collectivités territoriales, nous vous demandons de leur laisser des marges de manœuvre suffisantes pour faire à nouveau la démonstration que le « millefeuille territorial », si souvent décrié en temps normal, s'avère toujours redoutablement efficace en situation de crise.

En ces temps difficiles pour notre département de la Loire, nous voulons croire en la mobilisation collective pour venir en soutien des besoins des Ligériennes et des Ligériens. Nous espérons sincèrement que vous saurez répondre à cet appel au titre de la solidarité nationale.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.



Pierrick COURBON



Jean-Claude TISSOT